



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DE LA COHESION SOCIALE

# FDVA 2019

Département de Vaucluse

# FDVA 2019 : 3 OBJECTIFS

- ⦿ **Formation des bénévoles**
- ⦿ **Fonctionnement**
- ⦿ **Projet innovant**

# RÉPARTITION 2018

- ⊙ Fonctionnement : subvention moyenne de 1 866 €
- ⊙ Projets Innovants : subvention moyenne de 2 102 €
- ⊙ Formation : la moyenne n'est pas significative
  - l'amplitude était de 600 € à 12 000 €

# DOSSIERS DE SUBVENTIONS FDVA

- ◉ Procédure dématérialisée à faire obligatoirement sur le « compte Asso »
  - Le demandeur doit être en possession de son n° Siret et RNA pour créer son compte
  - Vérifier la correspondance entre le nom et l'adresse de l'association sur le RIB et le répertoire SIREN
- ◉ *En cas de besoin un accompagnement pourra être proposé par le Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (APROVA, impasse Pignotte à Avignon) ou à la DDCS sur rendez-vous.*



Le Compte Asso  
Le site officiel de gestion d'association

# PROCÉDURE DÉMATÉRIALISÉE DES DEMANDES DE SUBVENTION



Le Compte Asso

Le site officiel de gestion d'association

- ⦿ **Obligation d'effectuer sa demande en ligne par le « Compte Asso »**
  - ⦿ <https://lecompteasso.associations.gouv.fr>
- ⦿ **Attention** : la première étape consiste à créer un compte à l'aide du numéro SIRET et RNA
- ⦿ **Important** : il est conseillé de créer le compte avec une adresse mail de contact de l'association



# Le Compte Asso

Le site officiel de gestion d'association

UNE FOIS LE COMPTE CRÉÉ, VOUS RECEVEZ UN EMAIL AVEC UN LIEN DE CONFIRMATION

[Mot de passe oublié ?](#)

**CONNEXION**

**CRÉER UN COMPTE**

# PROCÉDURE DÉMATÉRIALISÉE DES DEMANDES DE SUBVENTION



Le Compte **Asso**

Le site officiel de gestion d'association

- **Important**, pour faciliter votre demande de subvention pensez à télécharger sur votre ordinateur :
  - Tous les documents obligatoires (projet associatif, RIB, attestation d'affiliation éventuelle, compte rendu financier (qualitatif et quantitatif) de l'action, compte rendu AG, bilan financier, etc.
  - Tous les documents utiles pour décrire précisément votre action : caractéristiques du public bénéficiaire, du territoire d'intervention, volume horaire, qualification de l'encadrement, etc.

# CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DU DOSSIER

- ⊙ Respect du Tronc Commun d'Agrément
  - Objet d'intérêt général
  - Libre adhésion et gouvernance démocratique
  - Transparence financière
- ⊙ Financement public inférieur ou égal à 75% des recettes du compte de résultats de l'association (année N-1)



# CRITÈRES DE REJET DU DOSSIER

Aucune suite ne pourra être donnée aux demandes de subvention 2019 dans les cas suivants :

- ◉ Dossier incomplet (pièces justificatives manquantes)
- ◉ Fiche action du dossier incomplète
- ◉ Fiche budget prévisionnel de l'action incomplète et/ou non équilibrée
- ◉ Participation de l'État non précisée dans le budget prévisionnel
- ◉ Fiche relative aux statistiques de l'association non renseignée

# AIDE À LA FORMATION DES BÉNÉVOLES

- ⊙ Sur ce volant les associations sportives ne sont pas éligibles
- ⊙ Dotation pour le Vaucluse : 31 983 €
- ⊙ Les formations généralistes seront exclusivement réservées au CRIB
- ⊙ Seules les formations en lien direct avec l'objet de l'association seront étudiées

# AIDE AU FONCTIONNEMENT ET AUX PROJETS INNOVANTS

Dotation départementale : 231 457 €

Financement ouvert à toutes les associations

## 1) Aide au fonctionnement

- Une aide au fonctionnement concerne le financement de la communication, le paiement d'un loyer, l'achat de petites fournitures, les charges et services divers, les dépenses de personnel, etc.
- Les associations comportant au plus deux emplois en équivalent temps plein sont prioritaires

## 2) Aide aux projets innovants

- ◉ Une action innovante est une action qui apporte sur le territoire :
  - une innovation sociale, environnementale ou sportive en réponse à des besoins non couverts
  - une innovation économique, une évolution innovante de la gouvernance
  - contribuant au dynamisme du territoire
  - fédérant des énergies citoyennes (participation des habitants, des bénévoles, des partenaires associatifs, etc.)
  - développant une offre d'appui et d'accompagnement aux petites associations locales et à leurs bénévoles sans cantonner cet appui à un secteur associatif ou aux membres de l'association

NB : ne sont pas finançables les créations d'emploi et l'investissement (immeubles et matériels).

# POINTS ESSENTIELS DU DOSSIER

- ⊙ **Actions de formation : préciser en particulier**
  - la durée de l'action (heures et jours)
  - Le nombre de bénéficiaires
  - Les dates de début et de fin de l'action
  - La qualité des intervenants (diplôme)
  - La participation financière éventuelle payée par le bénéficiaire
  - Les critères d'évaluation
- ⊙ **Aide au fonctionnement : remplir la fiche « fonctionnement » du Compte Asso en précisant notamment la nature des dépenses**

# POINTS ESSENTIELS DU DOSSIER

- Projets innovants : préciser en particulier
  - Comment vous avez repéré le besoin social (diagnostic, enquête, etc.)
  - Avec qui avez-vous construit le projet (adhérent, bénévole, habitant, partenaire, etc.)
  - Sur quel territoire l'action est-elle prévue
  - la durée de l'action (nombre de semaines et d'heures par semaine)
  - Le nombre de bénéficiaires
  - Les dates de début et de fin de l'action
  - Nombre et qualité des intervenants éventuels (diplôme)
  - La participation financière éventuelle payée par les bénéficiaires
  - Les critères d'évaluation

# CONDITIONS DE RECEVABILITÉ

- ◉ Un ancrage territorial Vauclusien de l'activité de l'association est requis
- ◉ Le compte-rendu de l'action financée en 2018 par le FDVA devra être joint
- ◉ La demande doit porter sur l'année civile 2019
- ◉ Tout dossier incomplet ou hors délai ne sera pas traité

# CALENDRIER 2019

- ◉ 11 février : ouverture du « Compte Asso »
- ◉ 17 mars : fermeture du « Compte Asso »
- ◉ 23 mai : réunion du Collège Départemental du Vaucluse
- ◉ Juin : validation des propositions de financement par le Préfet de région
- ◉ Juillet : début de la mise en paiement



# APPEL À PROJET FDVA

- Lien sur le site de la préfecture :
- [www.vaucluse.gouv.fr/appel-a-projet-fdva-2019-a12363.html](http://www.vaucluse.gouv.fr/appel-a-projet-fdva-2019-a12363.html)

## Actualités

=> Accueil

=> Politiques publiques

=> Jeunesse-sports et vie associative

=> Appel à projet FDVA 2019

# LES CONTACTS

## ◎ DDCS

- [ddcs-vie-associative@vaucluse.gouv.fr](mailto:ddcs-vie-associative@vaucluse.gouv.fr)



## ◎ APROVA

- [asso@aprova84.org](mailto:asso@aprova84.org)



# RÉFÉRENTS THÉMATIQUES À LA DDCCS

## ○ Suivi administratif et financier

### ■ Françoise Nault

○ 04 88 17 86 69

○ [ddcs-vie-associative@vaucluse.gouv.fr](mailto:ddcs-vie-associative@vaucluse.gouv.fr)

## ○ Sport

### ■ Elisabeth Chemouni

○ 04 88 17 86 84

○ [elisabeth.chemouni@vaucluse.gouv.fr](mailto:elisabeth.chemouni@vaucluse.gouv.fr)

### ■ David Obadia

○ 04 88 17 86 66

○ [david.obadia@vaucluse.gouv.fr](mailto:david.obadia@vaucluse.gouv.fr)

### ■ Bruno Paccoud

○ 04 88 17 86 67

○ [bruno.paccoud@vaucluse.gouv.fr](mailto:bruno.paccoud@vaucluse.gouv.fr)

## ◉ Jeunesse Éducation Populaire

### ■ Nathalie Tramier

○ 04 88 17 86 62

○ [nathalie.tramier@vaucluse.gouv.fr](mailto:nathalie.tramier@vaucluse.gouv.fr)

### ■ Philippe Ayache

○ 04 88 17 86 68

○ [philippe.ayache@vaucluse.gouv.fr](mailto:philippe.ayache@vaucluse.gouv.fr)

## ◉ Autres domaines de la vie associative

### ■ Aurélie Irlès

○ 04 88 17 86 33

○ [aurelie.irlès@vaucluse.gouv.fr](mailto:aurelie.irlès@vaucluse.gouv.fr)

MERCI POUR VOTRE ATTENTION